

FORMATION INITIATEUR FÉDÉRAL AVIRON

OBJECTIFS

Le diplôme d'initiateur fédéral reconnaît à son titulaire les compétences suivantes :

- Accueillir les publics
- Assurer la sécurité
- Prendre en charge un groupe restreint sous la responsabilité d'un cadre qualifié de la structure

ORGANISATION DE LA FORMATION

Partie n°1 : Formation à distance - Socle commun - 10 heures

Les activités de l'aviron, les bases techniques, les bases pédagogiques, les règles d'accueil et les fondamentaux de la responsabilité civile et pénale, l'environnement des formations fédérales et professionnelles en aviron.

Partie n°2 : Formation sur le terrain avec un formateur sous forme d'atelier - 12 heures

Cette partie se déroule à l'échelle départementale, en lien avec les comités départementaux d'aviron (2 x 1 journée).

Sont abordés sous forme d'atelier les bases pédagogique et la gestion de groupe, les risques et éléments de sécurité, Les bases techniques de l'aviron, domaine du matériel et des réglages.

Partie n°3 : Mise en situation avec son tuteur

3 séances de deux heures à réaliser dans son club avec un tuteur.

EVALUATION

- 1) Valider les 5 badges de la formation et obtenir la note de 18/20 au test final. Toutes les évaluations sont chronométrées.
- 2) Le formateur vérifie en cours de formation la capacité du stagiaire à mettre en oeuvre une courte séance lors d'une mise en situation pédagogique. (À travers de petits ateliers de 15 minutes)
- 3) Valider le brevet de rameur niveau II (ancien aviron d'argent).
- 4) Envoyer avant le 30 juin 2024 l'attestation du tuteur (3 séances pédagogiques) à formation@aviron-auvergne-rhone-alpes.fr.

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

- A réception de l'inscription, un lien vous sera envoyé fin novembre pour le socle commun, et une convocation 15 jours avant le début de la formation « ateliers ».
- Si les CDA ne remplissent pas les conditions d'organisation (nombre minimum de candidats requis), les candidats des clubs concernés seront orientés sur le centre de formation le plus proche.



• Pré-requis :

Être licencié de la FFA et avoir plus de 16 ans

• Inscription :

Inscription par le club via le site internet de la ligue Auvergne Rhône Alpes (se connecter => Boutique => formation initiateur fédéral).
www.aviron-auvergne-rhone-alpes.fr.

• Clôture des inscriptions :

Le 12 Novembre 2023

• Frais pédagogique :

Coût de la formation : 70 €
Comprend l'intervention pédagogique et le livret.

• Dates :

- Ain/Savoie : 27/01/24 et 10/02/24 à Aiguebelette
- Auvergne : 14/01/24 et 09/03/24 à Roanne
- Drôme Ardèche : 16/12/23 et 27/01/24 à Tain l'Hermitage
- Isère : 13/01/24 et 14/01/24 Grenoble
- Rhône : 20/01/24 et 30/03/24 à Lyon
- Haute Savoie : 27/01/24 et 10/02/24 à Annecy

• Renseignements :

Anthony Lalande - 06 09 54 09 10
Valentin Vial - 06 24 65 24 18
formation@aviron-auvergne-rhone-alpes.fr